

L'office de tourisme du Grand Saint-Emilionnais recherche un conseiller (-e) en séjour- médiateur au Jardin de la Lamproie à Sainte-Terre bilingue pour un CDD saisonnier de 7 mois

Missions

Sous la responsabilité de la Responsable du Pôle Accueil & Boutique, vous serez en charge de :

- Accueil et renseignement des visiteurs en français, anglais et éventuellement une troisième langue
- Promouvoir et vendre les produits touristiques de l'OT et de ses partenaires (connaissance du territoire, des adhérents et des locaux) afin d'animer et promouvoir le territoire
- Animation de visites guidées au Jardin de la Lamproie et de la salle d'exposition sur la lamproie pour des publics variés (individuels et groupes)
- Gestion des statistiques et préparation de l'affichage de l'office de tourisme
- Gérer la documentation et l'information
- Gérer la caisse journalière de l'office de tourisme dont vous aurez la responsabilité (ouverture/fermeture)
- Gestion et suivi de matériel de location (vélos, jeux de plein air)
- Gestion de la billetterie des visites et spectacles
- Gérer, conseiller, vendre et réapprovisionner la boutique
- Suivre et respecter la démarche qualité mise en place au sein de la structure

Profil

BAC + 2 (ou supérieur)

Formation dans le tourisme.

Maîtrise du français, de l'anglais (la pratique d'une troisième langue est un plus).

Autonome, dynamique, réactivité, adaptabilité, rigueur, sourire, sens de l'organisation et polyvalence.

Expérience du travail en total autonomie mais aussi en équipe, bonnes qualités relationnelles.

Expérience en office de tourisme souhaitée.

Connaissance du territoire du Grand Saint-Emilionnais et plus largement du Bordelais

Conditions

CDD saisonnier de 6 mois 1/2 du 15 avril au 31 octobre, temps plein. Vous travaillerez les week-ends et jours fériés. Journées de formation à prévoir début avril.

Envoi CV et lettre de motivation à l'attention de Mme MICHEL Marjorie à l'adresse suivante : recrutement@saint-emilion-tourisme.com ou par courrier.

Date limite de candidature : 28 février 2019.